



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arrêté préfectoral d'interdiction de manifestation à Longwy samedi 21 octobre 2023

Nancy, le 19/10/2023

Depuis plusieurs jours circulent sur les réseaux sociaux, sous pseudonymat, des appels à manifester samedi 21 octobre 2023 à 14h, place Darche à Longwy, en soutien à la Palestine.

Françoise SOULIMAN, préfet de Meurthe-et-Moselle, a interdit, par arrêté préfectoral en date du 19 octobre 2023, la tenue de cette manifestation. Outre le fait qu'elle n'a fait l'objet d'aucune déclaration préalable, en violation des dispositions du Code sécurité intérieure, cette manifestation est en effet susceptible d'engendrer des troubles à l'ordre public, dans un contexte international sensible.

Madame le préfet salue le travail des forces de sécurité, Police, Gendarmerie, Sentinelle, fortement mobilisées depuis le début du conflit.

Les détails de cet arrêté préfectoral sont disponibles sur le recueil des actes administratifs de la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Contacts presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien MARC : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



Préfet de Meurthe-et-Moselle